

CONDITIONS D'ACCES

	Formation présentielle
	Durée de la formation : Initiale : 3 jours - Réactualisation : 2 jours
	Qualité et satisfaction : A l'issue de la prestation, une évaluation qualité vous sera transmise. Si des critères sont jugés non satisfaisant cela entrainera une démarche téléphonique de notre part dans un but d'amélioration et de satisfaction.
	Modalité de certifications : Durée de validité 10 ans (pour les passages de tests CACES®) - Pas de validité sur les autorisations de conduite
	Capacité d'accueil : Entre 1 et 6 apprenants
	Délai d'accès : 15 jours
	Accessibilité : Formations accessibles en INTER (pour les passages de tests CACES®) INTER et INTRA pour les autorisations de conduite) Formation & handicap : contacter notre référent handicap MAN-MAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation par email : manmatformations@gmail.com ou par téléphone au 06 50 34 62 41